



Carole Velsch

Conseillère en orientation professionnelle

carole.velsch@gmail.com
<https://carole-velsch.fr>

06 19 34 02 63



**« Plus on avance,
plus on ne fait
que commencer »**

François Jullien

POURQUOI UN BILAN DE COMPETENCES ?



Si vous souhaitez entamer un bilan de compétences, c'est certainement que vous vous posez aujourd'hui au moins une de ces questions:

Dans quel
métier puis-je
me reconvertir ?

Comment concilier
qualité de vie et
travail ?

Suis-je bien en
accord avec mes
valeurs?

Quelles sont mes
motivations
profondes?

Comment
retrouver du sens ?

Suis-je fait pour
entreprendre ?

Quelles sont mes
perspectives
d'évolution à
court et/ou
moyen terme?

Quitter mon
emploi est-il la
bonne solution ?

Est-il temps pour
moi de prendre
un nouveau
départ ?

Quelles sont mes
compétences et
que valent-elles
sur le marché de
l'emploi ?

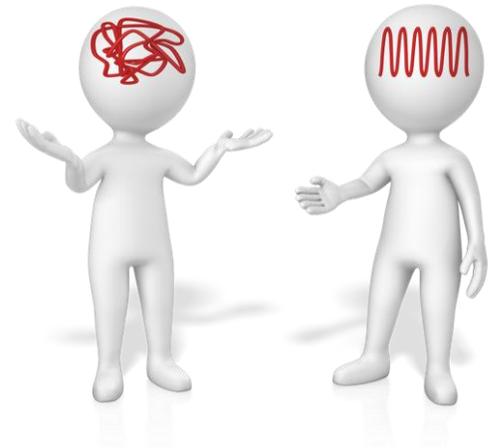


Si chacun aborde le changement différemment, les périodes de transitions professionnelles représentent **un tournant majeur** dans une vie et s'accompagnent presque toujours de doutes, de questionnements, voire de craintes.



Le poids du regard social (« que vont penser les autres de moi ? »), **l'anticipation négative** («vais-je y arriver ? ») et **le manque de recul** prennent souvent le pas sur la capacité à se projeter sereinement et à agir.

Être accompagné dans votre réflexion, c'est d'abord être **écouté et reconnu** dans vos **besoins fondamentaux**. C'est ensuite **déposer dans un cadre neutre** les interrogations et les états d'âmes que l'on ne peut pas toujours partager avec l'entourage.



C'est vous appuyer sur un professionnel pour **prendre conscience de votre valeur** et pour emprunter sereinement le chemin qui vous convient le mieux aujourd'hui.



C'EST QUOI UN BILAN DE COMPETENCES ?

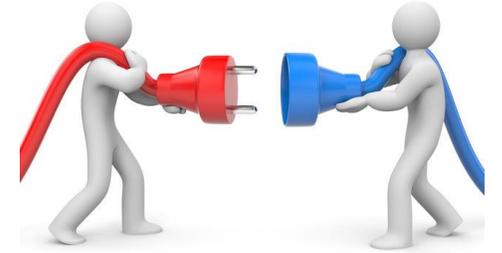
▶ Ma vision du bilan de compétences ^{1/4}

Débarrassons nous ici des **a priori** qui ont la vie dure...Le bilan de compétences **n'est pas**:

- Un examen à réussir
- Qu'une batterie de tests
- Une psychothérapie
- Un sale quart d'heure à passer !



Ma vision du bilan de compétences ^{2/4}



Bien plus qu'un simple inventaire de vos compétences...

- C'est d'abord **une rencontre** ...et une aventure humaine que nous construisons ensemble dans une relation de confiance
- Des échanges où vous trouverez une **qualité de présence et d'écoute**
- Un accompagnement qui vous permettra d'engager **une réflexion de fond**, de retrouver ce qui fait **sens** pour vous et de repartir avec un outil **d'aide à la décision**

▼ Ma vision du bilan de compétences ^{3/4}

C'est aussi...

- Prendre le temps de ne pas savoir...de douter... de s'interroger... prendre du recul...Bref, vous autoriser à faire un arrêt sur image dans votre parcours professionnel
- Et une fois n'est pas coutume: vous traiter avec douceur...



Ma vision du bilan de compétences ^{4/4}

Le conseil Rh n'est pas fâché avec le **sourire** !

Nous faisons **équipe** tout du long de la démarche:
j'aime allier **professionnalisme** et **climat**
chaleureux

Humour, simplicité, transparence et **respect**
de votre individualité sont au cœur de ma
pratique



Le bilan de compétences: faire les bons choix pour son avenir professionnel





MAIS ENCORE ??



Le rythme

Nous définissons ensemble le calendrier:

- Des entretiens individuels face à face : entre 1h30 et 2h par RDV, répartis sur une période de 8 à 12 semaines
- Des temps de travail personnel : travail sur supports fournis, enquêtes métier, passation de questionnaire de personnalité

▶ Mes engagements



- Respecter le cadre légal relatif au bilan de compétences décrit dans la loi*.
- Respecter vos choix sans jugement de valeur
- Parce que chacun est différent, vous offrir un accompagnement sur mesure en adaptant le rythme et la méthodologie à vos contraintes et besoins

**Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.
Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État - OI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel - Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences*

QUEL DEROULEMENT?



3 grandes phases



PHASE PRELIMINAIRE

Faire connaissance lors de l'entretien préalable*:

Présenter mon parcours et la prestation

Analyser votre besoin et votre demande

Recueillir vos attentes, répondre à vos questions

Poser un premier diagnostic et déterminer ensemble le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins

Vous informer sur les modalités de prise en charge

INVESTIGATION

Faire le point sur votre parcours et vos réalisations

Identifier vos savoir faire professionnels

Révéler vos qualités personnelles

Poser et hiérarchiser vos priorités pour demain

Clarifier vos motivations et vos valeurs profondes

Construire un projet professionnel réaliste et réalisable sur votre marché local

CONCLUSION

Valider le projet et élaborer un plan d'actions pour sa mise en œuvre

Rédiger et restituer le document de synthèse

*Entretien gratuit et sans engagement

◀ L'entretien préalable : gratuit et sans engagement

Vous écouter et comprendre votre contexte et ce qui motive votre démarche

Recueillir **vos attentes**, **vos besoins**, vos interrogations

Exposer **ma vision du bilan** de compétences, la méthodologie et les outils que je propose, les différentes formules et tarifs

Répondre à vos questions



Poser un **premier diagnostic**

Vous conseiller sur les modalités de prise en charge financière de votre bilan

Présenter mon parcours et mes compétences professionnelles

▶ Après l'entretien préalable

Minimum 11 jours
ouvrés, 15 jours
maximum entre votre
pré-inscription CPF et
le démarrage de votre
bilan

- Après un délai de réflexion, si vous choisissez de collaborer avec moi, nous monterons ensemble votre dossier de demande de prise en charge

Le bilan démarre après :

- la signature d'une convention bipartite ou tripartite entre vous, nous et éventuellement l'organisme paritaire agréé ou votre employeur (en fonction du financeur),
- l'accord écrit de la prise en charge financière du bilan par un organisme (OPCO, Caisse des Dépôts et des Consignations dans le cadre du CPF, entreprise...) ou par vous-même dans le cadre d'un financement personnel.
 - A compter de la date de signature de la convention, **vous avez un délai de 11 jours ouvrés pour vous rétracter** (Article L6353-5 du code du travail). Vous en informez le Centre de bilan par lettre recommandée avec accusé de réception.

Des entretiens face à face : 16h*

*Exemple pour un nombre d'heures total : 24 h
Entretiens en face à face : 16 h
Travail individuel: 8 h

INVESTIGATION

CONCLUSION

PHASE DE SUIVI

INVENTAIRE DES ACQUIS PROFESSIONNELS

Analyse critique, synthèse et fil conducteur

Les compétences mises en œuvre

Les sources de réussite

INVENTAIRE DE LA PERSONNALITE ET DES MODES DE FONCTIONNEMENT

Analyse de l'écart entre l'image de soi et le regard des autres

Echanges autour des résultats de l'inventaire de personnalité

ANALYSE DES MOTIVATIONS

Analyse des centres d'intérêt
Réflexion autour de la valeur Travail
Hiérarchisation des priorités de vie

ELABORATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Déterminer les pistes d'évolution à explorer
Mener des recherches

Construction du projet: forces, risques, cohérence, plan d'actions

FORMALISATION et SECURISATION du PROJET

Finalisation de la synthèse avec analyse critique du consultant : projet et plan d'actions
Elaboration ou optimisation des outils de communication : CV, profil LinkedIn...

Evaluation du bilan à chaud

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Entretien de suivi à 6 mois
Evolution du projet
Bilan de la mise en œuvre
Ajustement du plan d'actions

Evaluation du bilan À froid

Des temps de travail personnel à chaque étape : 8h*

*Pour un bilan de 24h



INVESTIGATION

INVENTAIRE DES ACQUIS PROFESSIONNELS

Parcours : analyse critique,
Synthèse et fil conducteur

Les compétences mises en œuvre
Les sources de réussite



- Parcours professionnel
- Courbe de satisfaction professionnelle
- Inventaire et analyse des réalisations
- Réussites et échecs

INVENTAIRE DE LA PERSONNALITE ET DES MODES DE FONCTIONNEMENT

Analyse de l'écart entre l'image de soi et le regard des autres
Echanges autour des résultats de l'inventaire de personnalité



- Retours d'image
- Passation questionnaire de personnalité

MOTIVATIONS – PRIORITES

Analyse des centres d'intérêt
Réflexion autour de la valeur Travail
Hiérarchisation des priorités de vie



- Rapport au temps
- Environnement de travail privilégié
- Valeurs

ELABORATION PROJET PROFESSIONNEL

Déterminer les pistes d'évolution à explorer

Elaboration du projet: forces, axes de développement, risques, cohérence, plan d'actions



- Repérage des orientations et réalisation d'enquêtes métier

Supports de travail - Découverte des sources d'information - Recherches documentaires pour l'enquête métier

QUEL FINANCEMENT?



Qui bénéficier d'un bilan de compétences ?

- **Salariés du secteur privé**
- **Salariés du secteur public** (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : une autorisation de l'employeur est nécessaire pour l'utilisation du CPF.
- **Demandeurs d'emploi** : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi
- **Professions libérales et les artisans commerçants** (dispositifs de financement spécifiques)

Quels financements possibles ?

CPF	<ul style="list-style-type: none">▪ Bilan réalisé hors temps de travail: pas d'obligation d'informer l'employeur▪ Bilan en tout ou partie pendant le temps de travail: accord préalable de l'employeur
Employeur	<ul style="list-style-type: none">▪ Via le plan de développement des compétences▪ Par l'OPCO de branche si votre entreprise a moins de 50 salariés.
Pôle Emploi	Si vous êtes demandeur d'emploi, demandez un RDV avec votre conseiller
Financement personnel	Possibilité d'autofinancer votre bilan de compétences

Formules et tarifs

Bilan	Répartition des heures	Tarif
24h	16h d'entretiens en face à face 8h de travail personnel	1950 € TTC (finançable par le CPF)
20h	14h d'entretiens en face à face 6h de travail personnel	1700€ TTC (finançable par le CPF)
16h	12h d'entretiens en face à face 4h de travail personnel	1500€ TTC (finançable par le CPF)



QUI SUIS-JE ?



Mon parcours ^{1/4}

- 22 ans d'expérience dans l'accompagnement des transitions professionnelles.
- J'ai exercé en qualité de consultante au sein d'un cabinet de conseils RH où j'ai réalisé de multiples prestations d'accompagnement (bilans de compétences, reclassements professionnels, formations ...) dans des contextes et secteurs d'activité très variés.
- J'ai écouté et soutenu des salariés de tous âges, issus de culture et d'horizon professionnels très différents, souvent en souffrance voire en situation d'épuisement professionnel.



[Carole VELSCH | LinkedIn](#)

Mon parcours 2/4

Mon parcours personnel et ces années d'expérience professionnelle m'ont fait poser un constat :

- La façon de vivre **le changement** est propre à chacun.
- Avoir conscience de **ses ressources** personnelles et professionnelles accroît considérablement **sa capacité de résilience et de rebond.**

Mon parcours ^{3/4}

- Si j'ai construit mon parcours professionnel sur la diversité des publics accompagnés et des contextes d'intervention, j'ai également mené en parallèle des démarches personnelles, avec toujours pour objectif d'explorer et de **comprendre l'humain** dans sa complexité et sa **richesse**.

Mon parcours 4/4

- Depuis 2020 : Indépendante Consultante Rh - Formatrice SQVT - Sophrologue
- 2007- 2019 : Chef de projet - Consultante - Formatrice - BPI Group
- 2002 - 2006 : Consultante Ressources Humaines - BPI Group
- 2000 - 2001 : Chargée relations entreprises - BPI Group

■ Mes références

- **Industrie:** Ford, Sanofi, Pfyser, EADS Sogerma, Marie Brizard, Zodiac, Stryker
- **Commerce:** Conforama, groupe Casino, Décathlon
- **Services:** Société Générale, Caisse d'Épargne, CMSO, S3G, Orange, Spie, Suez, Sodexo, Keolis,
- **Public et parapublic:** Pôle Emploi, Armée de terre, Voie Navigables de France, UGAP, CHU de Bordeaux, Département de la Gironde, Université de Bordeaux

▸ Mes champs d'expertise

- Cadres et non cadres en emploi salarié ou création d'entreprise
- Epuisement professionnel / burn out
- Handicap
- Haut Potentiel Intellectuel

▾ Mes formations

- Certification MBTI et Performanse
- Coaching systémique et stratégique
- Niveau I et II à la Communication Non Violente
- Certification RNCP de sophrologie



Contact

Carole VELSCH

06 19 34 02 63

Carole.velsch@gmail.com

[Carole-Velsch-Sophrologue-Consultante-RH](#)